



## MUNICIPALITÉ D’EASTMAN

160, chemin George-Bonnallie  
Eastman, QC J0E 1P0 tél: 450 297-3440

### DEMANDE DE CERTIFICAT POUR UN PUIT

Nouveau puits ( )    Modification ( )    Géothermie ( )

#### Généralités

1. L’aménagement ou la modification d’un ouvrage de captage des eaux doit être conforme au Règlement provincial sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.35.2) ;
2. Fournir un plan de localisation incluant les distances entre le puits projeté, les installations septiques voisines, les activités agricoles s’il y a lieu et la description du milieu sur un rayon de 3 m autour du puits ;
3. Fournir un plan de contrôle d’érosion des sols ;
4. Le propriétaire s’engage à informer la municipalité au moins 48 h avant la date de début des travaux ;
5. Le formulaire dûment complété est accompagné du paiement des frais de 50\$.

**N.B :** L’inspecteur en bâtiment a un délai de 30 jours pour émettre (ou refuser) le permis de construction.

#### 1) Propriétaire (adresse permanente):

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Fax. : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

#### 2) Exécutant des travaux :

Nom : \_\_\_\_\_ Tél. : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Fax. : ( ) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

No RBQ : \_\_\_\_\_

3) **Emplacement :**

Adresse (si vous en avez déjà une) :

\_\_\_\_\_

Numéro de lot(s) : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_

4) **Date approximative :**

Début des travaux : \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

Fin des travaux : \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

5) **Type de puits :**

Surface ( )

Tubulaire ( ) Scellée ( )

Pointe filtrante ( ) Ouvrage de captage de sources ( )

Le puits servira à alimenter : - moins de 20 personnes ( )

- plus de 20 personnes ( )

6) **Description des matériaux utilisés, hauteur hors sol et pente autour du puits sur un rayon de 3 m :**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

7) **Autres informations :**

Usage qui sera faite de l'eau :

Consommation humaine ( )

Consommation animale ( )

Y a-t-il d'autres puits sur votre terrain : Non ( ) Oui ( )

Prévoyez-vous abandonner l'usage d'un ou plusieurs de ces puits : Non ( ) Oui ( )

8) **Mandataire** :

Si la demande n'est pas effectuée par le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation, vous devez obtenir un mandat ou une lettre signée de celui-ci vous autorisant à signer ladite demande à sa place. Dans le cas où la propriété aurait été vendue récemment, vous devez accompagner votre demande d'une copie de l'acte de vente.

---

## DÉCLARATION

Je soussigné \_\_\_\_\_ certifie que les renseignements donnés dans la présente demande sont complets et exacts.

\_\_\_\_\_  
Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

\_\_\_\_\_  
Date